Parlement jurassien
Groupe CS-POP/VERTS **Question écrite n°**

Se prostituer pour financer ses études ?

Le titre de notre intervention est, osons le dire, un peu racoleur. Malheureusement, le thème que nous abordons n'est pas totalement farfelu. Différents articles de presse ont abordé le sujet du financement des études. Dans l'édition de « 20 minutes » du 31 octobre 2006, un article parlait de la prostitution d'étudiantes en vue de financer leur formation. Un phénomène en expansion en France, mais en Suisse également. A Lausanne et Genève, une trentaine d'étudiantes déclaraient ouvertement se prostituer pour financer leurs études. Vu le journal dans lequel cette information était diffusée, on pouvait alors se demander s'il ne s'agissait pas d'affirmations gratuites.

Plus récemment, le 12 septembre 2008, « Le Temps » a consacré un dossier sur les difficultés rencontrées par de nombreux étudiants pour financer leurs études. Des témoignages révélaient que beaucoup d'étudiants (70% d'entre eux !) occupaient des emplois précaires, généralement « au noir », souvent avec des horaires de nuit. Le problème du recours à la prostitution n'était pas évoqué.

Puis dans la « Tribune de Genève » du 13 novembre 2008, une responsable d'une agence romande d'escort girls, prise d'une moralité soudaine, dénonçait le nombre croissant d'adolescentes pouvant être achetées en toute légalité dans différentes agences, à travers internet notamment. Il faut rappeler ici que la Suisse est le seul pays qui autorise la prostitution dès 16 ans. Questionnée à ce sujet, une responsable d'agence zurichoise, offrant les services de mineures, indiquait que les plus jeunes femmes travaillant pour elle étaient Suissesses. Beaucoup poursuivaient parallèlement des études.

Le phénomène, bien que légal, est terriblement choquant. La prostitution d'étudiantes pour financer leurs études est sans aucun doute la dérive extrême d'un système de bourses d'études indécent dans notre pays, qui de fait ferme les portes des hautes écoles aux jeunes issus de milieux défavorisés.

Aussi, nous demandons au Gouvernement :

1. Est-il conscient du problème pour une part toujours plus importante de jeunes obligés de travailler pour financer leurs études, acceptant pour cela des emplois précaires, la prostitution, bien qu'encore, et fort heureusement, marginale, représentant le stade le plus ignoble que l'on puisse imaginer ?

2. Entend-il œuvrer au sein de la CDIP pour que le régime harmonisé des bourses en discussion actuellement mette en place un système permettant au plus grand nombre d'envisager des études avec sérénité, un système dans lequel la recherche d'un emploi à un taux élevé d'activité ne devienne pas la condition première pour mener ses études à terme ?

Delémont, le 26 novembre 2008

Groupe CS-POP/VERTS
Rémy Meury